

# COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

## Energies renouvelables dans un contexte transfrontalier

### DU 27 JUIN 2013, Paris (DATAR)

---

#### PARTICIPANTS

---

**Daniel ARBULU HORMAETXEA**, Agence de l'Eurocité basque  
**Sina BELAFKIH**, Conseil régional Nord-Pas de Calais, Direction Europe  
**Philippe CARADEC**, DATAR  
**Maria CREHUET**, Ville d'Ordis (Alt Empordà)  
**Marianne CSIZMADIA**, Agence de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai  
**Mathieu FICHTER**, Commission européenne - DG REGIO (unité DG A2)  
**Dominique FLAHAUT**, Région PACA  
**Cécile GRACY**, ADEME, Direction internationale  
**Alain GUILLOT-PINGUE**, Service public de Wallonie  
**Patrice HARSTER**, Eurodistrict REGIO PAMINA  
**Karin KREUZER**, Office franco-allemand pour les énergies renouvelables  
**Catherine LEDIG**, ADEC  
**Angèle MARTINEZ**, Métropole Nice Côte Azur  
**Concetta MUNDO**, MOT  
**Vulla PARASOTE**, TRION  
**Jean PEYRONY**, MOT  
**Robert PLANQ**, Service public de Wallonie  
**Isabelle PRIANON**, Eurodistrict SaarMoselle  
**Florence PRUDENT**, Eurodistrict Trinational de Bâle  
**Yves PRUFER**, Métropole Nice Côte Azur - Direction Europe

#### INTRODUCTION, OBJECTIFS ET POINT D'AVANCEMENT

---

par **Jean Peyrony**, directeur général de la MOT  
**Patrice Harster**, directeur général de l'Eurodistrict REGIO PAMINA  
**Concetta Mundo**, chargée de mission à la MOT

Les membres de la MOT ont entamé un processus de réflexion et d'échange depuis mai 2012 au sein du **Groupe de travail sur la coopération transfrontalière en matière d'Energies renouvelables**.

→ *Cf. le compte-rendu et les ressources issus de la 1re réunion 2012*

Après une première phase d'échanges et d'identification des projets, il s'agit de mieux cerner les enjeux transfrontaliers et d'aboutir à définir les domaines de coopération possibles. En phase avec l'actualité des programmations européennes et nationales, la réunion du groupe a été l'occasion pour les sites transfrontaliers de confronter leurs démarches de programmation territoriale et de faire le point sur les enjeux de la coopération transfrontalière en matière d'Energie.

La réunion de ce jour présente de nouveaux atouts :

- représentation de différents territoires
- représentations 'top-down' également, avec la DATAR, la DG REGIO...
- un thème en phase avec les priorités européennes et l'actualité des programmations
- un thème qui résonne avec les territoires
- un thème bien identifié par tous, mais le transfrontalier est là comme une hypothèse car dans le concret, les difficultés sont grandes

## POINT SUR LES ACTUALITES EUROPEENNES ET NATIONALES

**Mathieu Fichter, Commission européenne, DG REGIO, Unité G1 - Croissance intelligente et durable**

→ Cf. la présentation PowerPoint

L'Énergie en tant que telle n'est pas une compétence européenne mais plutôt nationale, si ce n'est sous l'angle Environnement et Climat. D'ailleurs, les cultures énergétiques sont nationales, issues de centaines d'années de visions et pratiques.

Sur les territoires, les enjeux se passent entre gros acteurs de l'énergie.

La Commission se charge d'un état des lieux des Énergies renouvelables en Europe, par filière. A paraître : un rapport d'étape 2013 (*2013 Renewable energy progress report*), des guides (*2013 Guidance on support schemes, 2013 Best practices of cooperation mechanisms*), des bonnes pratiques en matière de coopération (en juillet 2013), une directive Smart grids.

Concernant la politique de cohésion et les soutiens financiers, citons:

- le programme **Horizon 2020**, où se retrouvent différents programmes, tel le PCRD, et impliquant des partenaires de différents pays
- **Connecting Europe Facility** (TEN-E infrastructures)<sup>1</sup> : vise les gros projets d'investissement. Pour la dimension locale, il faudrait voir comment cela s'articule avec du financement FEDER
- **FEADER** et **FEAMP** pour des actions type biomasse, les énergies maritimes, etc
- **LIFE** et **COSME** (Programme pour la compétitivité des entreprises et les PME) : des programmes plus petits mais à éventuelle dimension transfrontalière pour le premier
- **Fonds structurels** (relativement en particulier à la thématique 4 de la stratégie Europe 2020 et ses sous-objectifs)
- Fonds des programmes thématiques (social, emploi, jeunes, etc)

Pour le financement des petits projets, c'est principalement aux autorités de gestion de décider comment répartir et allouer les fonds. Certains outils se prêteront mieux, tels les CLLD.

Du côté des financements pour l'innovation ou la recherche, il est important d'investir dans le durable ou l'énergie. Concernant les stratégies de spécialisation intelligentes, est signalé le guide *Une croissance intelligente et durable grâce à la spécialisation intelligente : A practical guide for ERDF managing authorities*<sup>2</sup>.

Par ailleurs, il faut prendre en compte le fait que la Commission a aussi des compétences sur des matières 'annexes'. Par exemple, la directive Services, pour le développement du marché de l'électricité (distribution, smart grids, etc).

Enfin, on observe encore pour certains pays un manque de stratégie avancée en la matière, de cadre réglementaire ou encore des problèmes de gouvernance au niveau national ou de faible capacité des acteurs (y compris des administrations); une autre question est toujours aussi celle d'aller au-delà des subventions, rarement suffisantes, et de consolider les partenariats.

**Philippe Caradec, conseiller Développement durable et transport, DATAR**

Dans le cadre de ses missions de prospective et de conseil interministériel, la DATAR considère la transition énergétique comme un vecteur de changements importants sur les territoires.

Trois questions sont mises en avant par la DATAR :

- 1) La prise en compte des questions énergétiques (et des EnR) constitue **un apport d'activités pour les territoires**, notamment les territoires ruraux éloignés ou ruraux-urbains. C'est de l'activité, donc de l'emploi aussi
- 2) La transition énergétique et les changements à venir signifient tendanciellement un bouleversement du rapport à l'énergie des citoyens, qui ne seront plus seulement consommateurs mais aussi producteurs (voir la notion de **producteurs-consommateurs** ou « prosommateurs »<sup>3</sup>)
- 3) Apporter de l'**innovation** signifie offrir des opportunités pour expérimenter sur les territoires (par exemple, appropriation des smart grids par les entreprises)

<sup>1</sup> It will support the roll-out of high-performing, sustainable and joined-up trans-European networks in the fields of transport, energy, and broadband & digital services, through targeted infrastructure investment at European level. <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/connecting-europe-facility>

<sup>2</sup> Le guide *Connecting Smart and Sustainable Growth through Smart Specialisation: A practical guide for ERDF managing authorities* est disponible sur <http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/documents/10157/0/greengrowth.pdf>

<sup>3</sup> Ce mot est créé par la concaténation en anglais de **producer/professional** avec **consumer**. En français donc "professionnel"/"producteur" avec "consommateur" donne prosommateur. [...] Son utilisation est de plus en plus répandue et peut signifier à la fois un consommateur professionnel et un consommateur producteur. (source Wikipedia, selon le concept d'A.Toffler, repris par A.Touraine et alii)

La DATAR recense les territoires déjà engagés dans des démarches de production des EnR et dans leur stockage, d'échanges locaux d'énergie ; définition de politiques de consommation (régulation, économie d'énergie) ; et d'anticipation des mutations (par exemple à travers le développement des véhicules électriques).

#### **Cécile Gracy, ADEME, Unité programmes et partenariats**

L'ADEME et son service des Programmes et partenariats internationaux est le Point de contact national pour les programmes de l'UE pour l'Énergie : PCRD, CIP, Intelligence Europe...

La représentante nous propose un aperçu des programmes européens et nationaux français de recherche et développement en énergie ; le Club des Énergies renouvelables ; le centre de ressources des Plans Climat Énergie Territoriaux français.

→ Cf. la présentation PowerPoint

## **TABLE RONDE : Les priorités de la programmation européenne 2014-2020 relatives aux Énergies renouvelables se déclinent dans les programmations locales**

### **Dimension programme**

*A partir des priorités européennes et nationales, les stratégies des territoires pour les énergies sont établies en fonction de leurs spécificités ; elles sont généralement impulsées par des volontés politiques puis se traduisent dans les programmations à différents niveaux. Ces démarches devraient être coordonnées car de nombreux modes, contraintes et périmètres de planification se croisent. De plus, et dans le domaine des énergies en particulier, elles peuvent être radicalement différentes d'un pays à l'autre.*

*Quels objectifs et moyens les collectivités et les structures transfrontalières envisagent-elles pour les territoires dans le domaine des EnR ? avec quels montages et quelles difficultés un volet 'Énergies' est-il conçu dans les programmes régionaux, CTE, etc ? quelle articulation avec la planification (volet 'transfrontaliers' des plans pour l'Énergie et le Climat par exemple) ?*

#### **Animation Catherine Ledig, directrice de l'ADEC**

Sont rappelées et détaillées les priorités d'investissement liées aux objectifs thématiques, notamment :

OT 4 - Passage à une économie à faibles émissions de CO2 (très axé 'promotion')

OT 5 - Adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques (pour les infrastructures) ainsi que l'OT 7 - Transports durables

OT 6 - Protection de l'environnement et efficacité des ressources (pour les déchets par exemple)

→ Cf. la présentation PowerPoint

#### **Expériences des sites transfrontaliers et des partenaires – tour de table :**

##### **Maria Crehuet, Maire d'Ordis**

Témoigne de l'engagement d'une commune de l'Alt Empordà catalan sur un projet de petite dimension « qui veut dire aux grands de travailler ensemble ».

Une Agence de l'énergie a été créée au niveau du Conseil comarcal depuis peu et va adhérer à la Convention des Maires.

Le projet de micro-génération réunit toutes sortes d'énergies pour la production et distribution, impliquant les citoyens. Les autorités n'apportent pas de soutien spécifique à la Mairie mais laissent faire afin de constater si l'expérience réussit. Les ressources sont généralement fléchées selon leurs priorités, qui ne sont pas celles des petites communes. Les acteurs commerciaux font eux, plutôt frein à ce type d'initiative.

##### **Vulla Parasote, réseau TRION**

Présente le réseau TRION, son historique et ses missions. Ce réseau des acteurs du Rhin Supérieur concernés par les questions énergétiques répond à la stratégie de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (Commission Climat Énergie) avec un mandat pour sa mise en œuvre opérationnelle. L'élaboration de la mise en commun des Schéma Énergie Climat des trois régions fait partie de ses attributions.

A côté d'une mission plus 'économique' (de service aux entreprises, clusters, etc), il a aussi un rôle d'Observatoire, de formation et de transfert de savoirs en matière d'énergie.

N'ayant pas encore de statut juridique (il est porté par le Baden-Württemberg), le réseau est en lien avec les contacts au sein des régions concernées, très peu avec les autorités de gestion des programmes.

→ Cf. la présentation PowerPoint

### **Karin Kreuzer, Office franco-allemand pour les énergies renouvelables**

Présentation du nouvel Office (créé en février 2013) et de ses missions : promouvoir les énergies renouvelables, le transfert de connaissances et la mise en réseau des acteurs français et allemands ; il traite des thèmes d'intérêt commun relatifs aux énergies renouvelables et aux sujets connexes ; organise des conférences thématiques rassemblant décideurs politiques et professionnels ; encourage la coopération franco-allemande pour l'élaboration de politiques publiques communes et de projets conjoints ; se charge de la traduction de documents de référence sur les EnR.

### **Yves Prufer, Angèle Martinez, Métropole Nice Côte Azur**

Le territoire d'agglomération de Nice est en fragilité électrique, ainsi que les territoires italiens voisins<sup>4</sup>.

La coopération viserait à aborder et à dépasser ces fragilités. Le modèle de mix serait peut-être une réponse (Question : reste à définir ce qu'est un mix énergétique en transfrontalier).

Il n'existe par encore pas de territoire transfrontalier institutionnellement organisé (l'Eurorégion cherche encore une constitution définitive) mais il existe une coopération directe entre les territoires. Par exemple, entre Nice et Genova, un volet Energie est prévu, une action commune ELENA est menée.

Dans le domaine de l'environnement, les territoires s'organisent : cf. le GECT des parcs Mercantour et Alpi Maritime. Des actions partenariales se mettent en place dans le cadre de la programmation 2014-2020 avec les villes les agglomérations, les acteurs économiques, les CCI... afin de définir une stratégie commune ayant un volet transfrontalier (en plus des volets transnational, Espace Alpin et MED).

En matière d'énergie, l'agglomération a initié plusieurs projets de démonstration de l'ADEME et un projet de smart grid, y compris des initiatives pour le stockage et la mobilité électrique.

→ Cf. les documents sur les projets

Parmi les projets à vocation transfrontalière :

- ≡ un macro-grid avec Genova
- ≡ une station électrique de pompage. Les sites d'accueil pour un lac de pompage sont en développement entre Nice et Cuneo
- ≡ le turbinage du courant maritime ligure

### **Isabelle Pranon, Eurodistrict SaarMoselle**

Plusieurs projets font leur chemin :

- ≡ le projet de smart grid transfrontalier, entre intercommunalités avec l'Eurodistrict pour le portage. Les principaux problèmes sont d'ordre technique (trouver les solutions d'échange et stockage, intégrer l'alimentation des véhicules électriques, etc) et politique (obtenir la quasi unanimité politique)
- ≡ un projet de cadastre solaire, avec une dimension d'outil de communication et sensibilisation du public
- ≡ le secteur de la biomasse et du biogaz sont à développer. Par exemple, du côté des transports, un objectif serait d'alimenter le tram-train avec de l'électricité produite par biogaz.
- ≡ enfin, une étude sur le positionnement de l'Eurodistrict, à travers un diagnostic portant à la définition d'une stratégie commune

Question : quelle contribution financière envisager ? du FEDER ou des fonds spécifiques ?

### **Sina Belafkih, Région Nord-Pas de Calais**

Une récente concertation a réuni les membres de la cellule d'animation du groupe de travail Environnement, Adaptation au changement climatique et Transports (composé de : la région, départements du Nord et du Pas-de-Calais, services déconcentrés de l'Etat) pour une réflexion sur les contenus du futur programme opérationnel.

Les trois thèmes de l'intitulé du Groupe sont visés, avec un volet recherche sur :

- a) l'énergie éolienne (avec le Pôle de recherche technique sur la Maîtrise de la Demande d'Electricité)
- b) le bois-énergie (avec des laboratoires scientifiques)
- c) la valorisation du biogaz

Les EnR font partie du thème plus large Transition énergétique, avec l'efficacité énergétique et les pôles de compétitivité. La mission « révolution industrielle » est également intégrée au Programme opérationnel.

<sup>4</sup> L'alimentation électrique de la région PACA est fragile, particulièrement dans l'est de la Région qui est exposé au risque de coupures, en cas d'incendies, d'avaries sur le réseau ou de vague de froid. Les italiens sont calés sur le système français.

### **Marianne Cszmadia, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**

La question de la prise en compte du thème de l'énergie s'est posée à partir d'une préoccupation 'bottom-up' : comment gérer les éoliennes mal acceptées par une partie de la population, dans un contexte multi-réglementaire ?

Un inventaire des réglementations des trois pays et un inventaire des sites sont posés comme premier stade de travail.

Le groupe de travail Energies se fonde sur la volonté de savoir ce que font les voisins mais aussi avec une mission de définir une stratégie partagée et portée politiquement, puis de lancer l'opérationnel : un Plan climat-énergies territorial et des démarches parallèles. La programmation 2014-2020 se développe à l'enseigne « une Eurométropole énergétiquement neutre »

Parmi les projets :

- ≡ un référentiel de compétences et des diagnostics (en support à la stratégie long terme)
- ≡ le développement de réseaux intelligents
- ≡ la méthanisation
- ≡ l'énergie dans les zones d'activité économiques
- ≡ la formation

en tâchant de toujours de s'interroger sur la plus-value transfrontalière

Entre-temps, se développe le système d'observation du territoire (SIG, harmonisation des données, etc) et la Convention des Maires a été signée par la ville de Lille ainsi que par la région de Kortrijk<sup>5</sup>, comme levier d'initiative.

### **Florence Prudent, Eurodistrict Trinationnel de Bâle**

Objectifs et initiatives :

- ≡ motiver les petites communes à rédiger leur plan d'action 20/20/20. Plusieurs sont pionnières, comment utiliser ces exemples, afin d'inspirer celles qui sont plus en retard dans les choix et les processus.  
Cette action pourrait s'inscrire dans un projet (INTERREG V ?) ayant pour éléments : la signature de la Convention des Maires, une phase d'étude de faisabilité, avec le soutien des Agences pour l'énergie des trois pays
- ≡ projet sur la biomasse en réflexion
- ≡ les transports n'ont pas été abordés sous l'angle énergétique, cela serait une piste intéressante
- ≡ éventuellement le développement des réseaux énergétiques

Concernant la définition d'une stratégie trinationale, la question reste celle de l'outil à adopter : un Plan commun ?...

### **Daniel Arbulu, Eurocité Basque**

La Diputacion Gipuzkoa développe actuellement un Plan énergétique avec un volet transfrontalier. Il serait mis en œuvre dans le cadre des conventions avec le CG Pyrénées Atlantiques. Signalons un cluster énergétique du Pays basque.

Présentation de l'avancement du projet ENERTIC, porté par la ville de San Sebastián.

➔ *Cf. la présentation PowerPoint*

### **Dominique Flahaut, Région PACA**

La région détient le premier smart grid en France<sup>6</sup>. Les problèmes du déploiement des SG résident dans la confidentialité des données et l'acceptation de la population ; au niveau technique, la normalisation.

En matière de « bâtiment » basse consommation, d'autres projets sont menés en coopération dans le cadre du programme MED avec la Catalogne et des régions italiennes sur des actions propres à cette zone climatique (réhabilitation des bâtiments méditerranéens et questions de confort d'été)<sup>7</sup>.

Les difficultés du territoire en matière énergétique évoquées par Nice se retrouvent aussi sur la question des véhicules électriques dans un territoire dense et contraint (la question du stockage des EnR est donc primordiale),

La Région explore des chemins permettant d'aboutir à un paysage énergétique régional basé sur les EnR d'ici 2050 (« scénario 'négaWatt' »<sup>8</sup> régionalisé), ou la prise en compte de l'économie circulaire et de la récupération, potentiellement aussi des préoccupations italiennes.

<sup>5</sup> *South-West Flanders energy neutral by 2050, towards a regional energy strategy*, dans le cadre de l'INTERREG IV B North Sea - Sustainable Energy Planning (SEP).

<sup>6</sup> PREMIO est le premier démonstrateur de réseaux électriques intelligents (smart grids) fonctionnant en France. Initié par le pôle de compétitivité Capenergies et la région PACA <http://www.projetpremio.fr/>. Trois communes concernées : Lambesc héberge la plate-forme ; Fréjus et Gardanne, accueillent d'autres expérimentations au programme.

<sup>7</sup> Voir les projets IRH-MED, <http://www.irh-med.eu> et ENERBUILD de l'Espace Alpin, <http://www.enerbuild.eu>

<sup>8</sup> Concept porté et élaboré par un groupe associatif, basé sur le développement de la sobriété énergétique, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. <http://www.negawatt.org>

Les petites villes sont accompagnées à définir une stratégie énergétique par le dispositif régional des collectivités lauréates « Agir pour l'énergie ».

En termes plus transfrontaliers, signalons la filière de la thalassothérapie,

#### **Alain Guillot-Pingue, Robert Planq, Région Wallonie**

Les trois régions belges ont élaboré un scénario Belgique 100% EnR et le gouvernement se base sur la constat que les énergies sont techniquement mûres à l'horizon 20/50. Le problème réside plutôt dans le cadre légal (la région wallonne a effectivement une compétence en matière).

La région wallonne avance sur son Plan Air Climat Energie. Toutefois, le volet transfrontalier est peu abordé. Plusieurs initiatives ont été lancées dans le cadre d'INTERREG mais sans synergie réelle entre les acteurs de part et d'autre de la frontière. Une vraie connaissance réciproque manque encore et la mise en réseau d'acteurs n'est pas évidente.

La biomasse est de facto l'objectif premier mais le circuit production-exportation-rachat est défavorable à la Belgique. Il faudrait l'optimiser en coopération.

La labellisation des entreprises serait aussi un sujet transfrontalier : un label reconnu de part et d'autre.

La région a formulé l'idée d'avoir des 'facilitateurs' par filières, y compris pour les aspects transfrontaliers. Payés par l'Etat, ils mèneraient aussi les études plus techniques.

#### **Patrice Harster, Eurodistrict REGIO PAMINA**

Un volet transfrontalier prévu dans le cadre de son Plan n'a pas été appuyé par la DREAL. Une tentative sera faite de remettre les acteurs autour d'une table, toujours en amont de la conception. Le benchmarking est encore un enjeu primordial (que fait-on dans les autres pays ? quels sont les rôles des différents acteurs ?) ainsi que le besoin de compétences techniques.

## **ATELIER THEMATIQUE : Les enjeux transfrontaliers en matière d'Energie, dans la perspective d'une coopération transfrontalière**

### **Dimension projet**

*L'atelier a pour but de dégager les enjeux de l'EnR dans les territoires transfrontaliers : identifier les projets qu'il est important de développer, ce qui est avantageux, 'faisable' ou pas dans le cadre d'une coopération, etc.*

*A partir des sujets que nous aurons ordonnés, on pourra définir des pistes de travail du groupe, voir dans quels domaines nous pourrions aller plus loin dans l'analyse des bonnes pratiques et produire des recommandations utiles pour la coopération.*

*→ voir le document de travail sur les Problématiques et les actions transfrontalières*

### **Question des données et de l'observation**

**M.Cszmadia** : la Flandre travaille déjà avec la Wallonie, l'INSEE (institut statistique français), les DREAL<sup>9</sup>, le CERD<sup>10</sup>. Le problème principal reste l'harmonisation des données et la projection.

**V.Parasote** : les principaux obstacles sont : les différences de définitions, de périodisation, et des Unités (par exemple, concernant les kw/h).

**Y.Prufer, A.Martinez** ont observé le même problème de différences pour le calcul du bilan carbone.

**D.Flahaut** : les différences de standards et normes de dialogue sont le frein principal à la coopération, par exemple concernant les bâtiments ou encore le développement des réseaux intelligents.

**A.Guillot-Pingue** propose de procéder à l'analyse ex-post des projets en matière d'Energies afin d'évaluer s'il y a eu effet d'impact et plus value pour le territoire, à travers la coopération.

La Commission effectuera dans les années à venir aussi des analyses thématiques mais de type 'macro', non territoriales.

**M.Crehuert** évoque l'option de décliner les analyses et les travaux (les recommandations par exemple) par frontière ou par spécificité territoriale, tels les territoires de montagne.

**S.Belafkih** souligne la spécificité des frontières maritimes.

**M.Fichter** rappelle que les audits sur l'énergie et les certifications seront obligatoires et cela constitue un potentiel pour le marché. Cela ne doit pas être uniquement vu sous un angle national mais il faut prendre en compte la 'traçabilité' de qui fait la certification, éviter que l'homologation de produits innovants ne soient par reconnus outre-frontière.

### **Question de la participation citoyenne**

**D.Flahaut** : pour prendre en compte la dimension culturelle forte liée à ce thème, la Région décrit son expérience d'association des citoyens au débat (en région) sur la transition énergétique, à

<sup>9</sup> DREAL : en France, les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement

<sup>10</sup> CERD : en France, le Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification (agricole)

partir de la méthode « Danish board<sup>11</sup> ». Ce genre de démarche –panel citoyen- pourrait avoir un sens aussi en transfrontalier, afin de percer les enjeux interculturels et mettre en évidence les éléments communs.

Participer ensemble à des incitations internationales aussi serait une méthode de collaboration, une forme d'action commune avec les voisins.

**M.Crehuet** rappelle la spécificité rurale où la raréfaction de la population fait que les actions sont différentes.

**V.Parasote** : Il faut toujours se demander quels projets sont pertinents et à quelle échelle.

### Question des ressources et de la capitalisation

**F.Prudent** : il serait utile de disposer d'un centre de ressources, proposant autre que les différents avancements des membres du groupe. Cela faciliterait les échanges en évitant les rencontres en présence.

**V.Parasote** propose des formations ou des échanges organisés entre les représentants de différents pays pour qu'ils apprennent les uns des autres, tout en ayant des objectifs différents.

**P.Harster** : capitaliser les bonnes pratiques des territoires signifie créer une connaissance partagée. Le rôle de la MOT serait de le faciliter et d'y ajouter des éléments relatifs aux contextes politiques et à la dimension transfrontalière.

**C.Ledig** : le processus de transfert de bonnes pratiques implique une définition préalable des critères et des notions utilisées par les parties.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le groupe de travail avait débuté en 2012 ses réflexions et ses activités visant la formulation de méthodes et techniques pour un mix énergétique de proximité (transfrontalier) à l'horizon 2020. La complexité du sujet, l'avancement ardu des démarches sur les territoires, la faible réponse de la part des autorités de niveau national, etc, ont redéfini les marges d'action du groupe.

Sont toutefois acquises les actions suivantes :

### Valorisation des expériences

L'information et la valorisation des initiatives de coopération existantes se feront –du moins en un premier temps- à travers la mise à disposition de ressources :

- ≡ **Répertoire de projets** : alimentation du volet thématique « Energie » de la base de données des projets, disponible sur le site web de la MOT
- ≡ Mise à disposition et organisation des **ressources documentaires** (bibliographie et documents clés)
- ≡ **Cadrage sur le sujet** des Energies renouvelables (et plus en général sur les questions énergétiques dans les territoires transfrontaliers)

→ Cf. la fiche thématique de la MOT

Le nouveau **site web de la MOT** (automne 2013) proposera une section dédiée à la thématique et aux travaux du groupe.

[Les participants et les sites membres de la MOT sont invités à contribuer à l'alimentation de ces supports d'information.](#)

Il est par ailleurs possible en permanence de faire parvenir des informations et des descriptions de projet au centre de ressources de la MOT.

La MOT propose qu'un **Cahier thématique** de sa collection soit consacré au sujet de la coopération transfrontalière en matière d'Energies renouvelables (**à évaluer pour 2014**).

Afin de valoriser les actions transfrontalières, l'équipe opérationnelle de la MOT poursuivra ses prises de contacts avec les institutions, les représentations nationales, les programmes européens de capitalisation tels INTERACT, INTERREG IVC.

### Participation du groupe à des événements 2013-2014 sur le thème des Energies

- ≡ contribution de la MOT au **débat national français sur la transition énergétique** (juillet 2013)  
→cf. le document de position *Les questions énergétiques dans les territoires transfrontaliers*
- ≡ **participation aux Open Days 2014** : soumission d'un projet d'atelier, éventuellement en collaboration avec d'autres institutions

<sup>11</sup> Il s'agit d'un principe de participation à l'échelle mondiale lancé par le Danish Board of Technology. L'idée est de mobiliser des citoyens, partout dans le monde et en même temps, pour débattre des mêmes questions.

- ≡ **participation à d'autres évènements nationaux et territoriaux** avec une présentation des réflexions et des acquis du groupe : par exemple, conférences ou sommets sur les énergies renouvelables ou le développement durable

### Cadre d'analyse

Le premier niveau d'analyse des coopérations possible est celui de l'identification des types d'action faisant l'objet de coopérations transfrontalières et de leur classement par degré de coopération (plus ou moins intégrée), faisabilité (quels types d'action peut-on développer en coopération avec les voisins).

Un tableau synoptique et les échanges d'atelier (Cf. plus haut) constituent la première étape.

→ Cf. le tableau *Problématiques et actions transfrontalières en matière d'EnR*

L'évolution de cette analyse devrait porter sur la faisabilité d'un projet (quels types d'action peut-on développer en coopération avec les voisins ?) : avantages et difficultés.

### Programmation et planification territoriale

La présente réunion a également permis de prendre connaissance des démarches engagées par les différents sites participants.

Un état des lieux, accompagné par la définition des priorités, objectifs et actions pour une stratégie transfrontalière, est prématuré à ce stade.

La MOT pourra **examiner les volets transfrontaliers ou les priorités d'investissement** inscrites dans les programmations (notamment PO régionaux, programmes de coopération, programmes d'action communs...) et en reporter le contenu.

### Gestion des données énergétiques et observation

La MOT est en mesure de mener des diagnostics et de mettre des données territoriales en commun. Son travail consiste à coordonner des systèmes statistiques mais aussi de valoriser et diffuser des démarches d'observation communes comme bonnes pratiques. Enfin, de faire remonter aux autorités les difficultés que ces processus impliquent.

Cependant, dans la matière spécifique des énergies, l'**apport d'organismes spécialisés** (observatoires, agences pour l'énergie, etc) reste indispensable. La MOT ne peut qu'assurer le lien étroit avec ces organismes et les impliquer dans ses travaux. Sa mission est de développer la dimension proprement transfrontalière d'un thème.

Les sites transfrontaliers pourraient bénéficier du rôle intermédiaire de la MOT pour travailler ensemble sur certains sujets.

En complément,

Il serait intéressant d'examiner les synergies avec les **politiques nationales et européennes**, mais avant tout de disposer d'un cadre comparatif des politiques énergétiques des différents pays. Pour l'instant, une fiche de référence sur les politiques française et européenne est disponible parmi les ressources du groupe de travail

→ Cf. la note *Politiques pour les énergies renouvelables*

### Analyse des enjeux

Liées à ces enjeux, les **obstacles** à la coopération ne peuvent qu'être relevés par les acteurs qui sont confrontés à la mise en œuvre concrète des projets.

Enfin, toujours selon les expériences et la connaissance des pratiques, le groupe devrait être -à terme- en mesure de proposer une série de **recommandations** aux autorités nationales et européennes.

Ces éléments sont présents dans une première note rédigée suite à la réunion de 2012.

Elle mériterait d'être détaillée et mise à jour au fur et à mesure par les membres du groupe afin d'avoir à disposition un instrument de dialogue extérieur.

→ Cf. la note thématique *Energie*